

Publié le 12 avril 2016

## La Spl se crèche dans la petite enfance

Convaincue par son mode de fonctionnement, la communauté de communes du Gévaudan a fait le choix d'une Société publique locale pour gérer sa crèche. Les critères ayant fait la différence auprès des élus : une souplesse de gestion tout en assurant une mission de service public et une maîtrise de l'outil.



Flambant neuve, la crèche **Haut comme 3 pommes**, installée à **Marvejols** (Lozère) vient d'ouvrir ses portes. Un bel équipement de 1 000 m<sup>2</sup> – trois fois plus que l'ancienne crèche associative, vétuste et plus du tout aux normes – avec des locaux spacieux et adaptés qui accueille 55 berceaux soit 6 de plus qu'avant.

Porté par la **communauté de communes du Gévaudan** (12 communes pour 10 500 habitants), consciente de l'ampleur des besoins et s'étant dotée de la compétence petite enfance début 2015, le bâtiment a coûté deux millions d'euros. Un investissement important possible grâce aux 60 % de subventions obtenus de l'État, de la Caf et du département. *"Les élus, qui voulaient assurer la gestion de l'équipement, ont rapidement été convaincu par la Spl qui offrait de vraies garanties"*, explique **Philippe Vallée**, directeur général des services de la communauté de communes.

### Préserver l'emploi

Au départ, ce choix ne coulait pas de source pour un outil juridique mal connu des élus, et de surcroît encore peu utilisé en matière de petite enfance. *"La Spl répondait à plusieurs critères : disposer d'une transparence de gestion de l'équipement, préserver les emplois existants de l'association"*, détaille Philippe Vallée. Il a été frappé à la porte de la Fédération des Epl, courant 2015, qui l'a conseillé et assisté pour la création de la Spl.

#### Lire aussi : ["Ces Spl qui tombent en enfance"](#)

*"Auparavant, la situation n'apparaissait pas vraiment pas satisfaisante pour les élus qui n'étaient pas associés à la gestion de l'association"*, indique **Serge Chazalmartin**, PDG de la Spl **Les Petits Loups du Gévaudan**. *"Facile à mettre en place, la Spl nous permet d'assurer une mission de service public tout en disposant d'une souplesse de gestion"*. *"De nature privée, cette gestion est également beaucoup plus souple et cela en conservant de réelles marges de manœuvre"*, poursuit **Mymose Clain**, directrice de la Spl.

Avec une équipe encadrante renforcée, la crèche dispose de 19 équivalents temps pleins (dont 5 contrats aidés) contre 15 auparavant. Confiants, les élus attendent la fin de l'année pour dresser un premier bilan du fonctionnement de la Spl. *"Si cela marche bien, pourquoi ne pas lui ajouter d'autres activités en matière de petite enfance par la suite"*, avance déjà Serge Chazalmartin.

Philippe Pottée-Sperry